



N°10144 *12
Formulaire obligatoire
(art. 240 et 241 du CGI)

ÉTAT DES HONORAIRES, VACATIONS, COMMISSIONS,
COURTAGES, RISTOURNES ET JETONS DE PRÉSENCE,
DROITS D'AUTEUR ET D'INVENTEUR PAYÉS PENDANT L'ANNÉE 2007

N° DAS2-T



10101

Renvoyer un seul exemplaire au service dont vous obtiendrez les coordonnées auprès de la direction des services fiscaux dont dépend votre établissement (ou en consultant le site internet www.impots.gouv.fr à la rubrique Professionnels/Accès spécialisé/Tiers déclarants **avant le 1^{er} mai 2008**, si l'exercice coïncide avec l'année civile ou, dans le cas contraire et seulement pour les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés, au plus tard 90 jours après la clôture de l'exercice.

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT DÉCLARANT	Nom ou raison sociale ▶	
	Prénom ou complément de nom ▶	
	Complément d'adresse ▶	
	N°, type et nom de la voie ▶	
	Code postal, commune, CEDEX ▶	

Date clôture exercice (JJ/MM) (sociétés soumises à l'I.S.)		Code Commune		N° SIRET		Code APE	
---	--	-----------------	--	-------------	--	-------------	--

ÉTABLISSEMENT DÉPOSANT LA DÉCLARATION DE RÉSULTATS						RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
Nom ou raison sociale				DATE DE DÉPÔT JJ/MM/AAAA :			
N°	Voie						
Code postal	Commune				SERVICE :		
N° SIRET							

Totaux généraux des sommes versées (1)	4 - montant		5 - montant	6 - avantages en nature	7 - indemnités remboursement		9 - retenue à la source (domicile hors de France)

(1) Ces totaux comprennent les sommes déclarées sur le présent imprimé ainsi que celles portées sur les intercalaires

PERSONNE À CONTACTER DANS L'ENTREPRISE : NOM Tél. :
À, le Signature :

REMARQUES

N'indiquez que les sommes supérieures à 600 euros par an et par bénéficiaire.

En cas de déclaration néante, ne renvoyez pas cette déclaration.

Ce feuillet concerne toutes les sommes visées aux articles 240 et 241 du Code général des impôts, quelle que soit la qualité de ce dernier (salarié ou non de la partie versante). Si le bénéficiaire n'est pas connu, indiquer l'intermédiaire qui a perçu les rémunérations déclarées.

- Zone 1 : Identification des bénéficiaires :**
 - la ligne **NP** est réservée à l'identification des noms et prénoms pour les personnes physiques ;
 - la ligne **RS** est utilisée pour l'identification de la raison sociale (entreprises et personnes morales).
- Zone 2 : Adresse complète :** y compris le code postal. L'indication d'une boîte postale constitue un renseignement insuffisant pour les personnes domiciliées en France. Pour les adresses à l'étranger, porter après le code commune, le code INSEE du pays (s'il n'est pas connu 99999) et ajouter en clair le nom du pays.
- Zone 3 : Profession et N° SIRET :** la profession du bénéficiaire est complétée du N° SIRET s'il est connu.
- Zones 4 à 7 : Le Montant à déclarer** s'entend après déduction de la retenue à la source (bénéficiaires domiciliés hors de France) et, le cas échéant, TVA nette sur droits d'auteur comprise.
- Zones 4 et 5 : Ventilation des sommes perçues :** en préciser la nature dans la case **Nat** sous la forme **H** : honoraires et vacations, **C** : commissions, **CO** : courtages, **R** : ristournes, **JP** : jetons de présence, **DA** : droits d'auteur, **DI** : droits d'inventeur, **AR** : autres rémunérations.
- Zone 6 : Avantages en nature :** case **V** : valeur de l'avantage. **Case N** : lettre **N** (nourriture), **L** (logement), **V** (voiture), **T** (outils issus de NTIC), **A** (autres avantages).
- Zone 7 : Indemnités et remboursements :** case **I** : montant, case **M** : lettre **F** (allocation forfaitaire), **R** (remboursement sur justification), **P** (prise en charge directe par l'employeur).
- Zone 8 : TVA nette sur droits d'auteur :** pour les auteurs soumis au régime de la retenue de TVA, les parties versantes doivent indiquer le montant de la TVA nette versée au Trésor pour le compte de l'auteur.
- Zone 9 : Retenue à la source, case M :** montant de la retenue, case **O** : lettre **R** si taux réduit, lettre **D** si dispense de retenue en vertu des conventions internationales.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès de la direction des services fiscaux. Dans le cas où le nombre des imprimés qui vous est adressé serait insuffisant, vous pourriez vous procurer le complément à la direction des services fiscaux dont dépend votre établissement ou les télécharger sur le site www.impots.gouv.fr.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1 - IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE (servir la ligne utile)							
NP : NOM				Prénom			
RS : RAISON SOCIALE							
2 - ADRESSE COMPLÈTE DU DOMICILE (y compris le code postal)							
Complément d'adresse							
N°		Voie					
Code postal		Commune		Bureau distributeur			
3 - PROFESSION				3 - N° SIRET			
MONTANT DES SOMMES VERSÉES (toutes taxes comprises)							
Nat	4 - Montant	Nat	5 - Montant	6 - Avantages en nature	7 - Indemnités et remboursements	8 - TVA nette sur droits d'auteur	9 - Retenue à la source (domicile hors de France)
				V	I		M
				N	M		O

1 - IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE (servir la ligne utile)							
NP : NOM				Prénom			
RS : RAISON SOCIALE							
2 - ADRESSE COMPLÈTE DU DOMICILE (y compris le code postal)							
Complément d'adresse							
N°		Voie					
Code postal		Commune		Bureau distributeur			
3 - PROFESSION				3 - N° SIRET			
MONTANT DES SOMMES VERSÉES (toutes taxes comprises)							
Nat	4 - Montant	Nat	5 - Montant	6 - Avantages en nature	7 - Indemnités et remboursements	8 - TVA nette sur droits d'auteur	9 - Retenue à la source (domicile hors de France)
				V	I		M
				N	M		O

1 - IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE (servir la ligne utile)							
NP : NOM				Prénom			
RS : RAISON SOCIALE							
2 - ADRESSE COMPLÈTE DU DOMICILE (y compris le code postal)							
Complément d'adresse							
N°		Voie					
Code postal		Commune		Bureau distributeur			
3 - PROFESSION				3 - N° SIRET			
MONTANT DES SOMMES VERSÉES (toutes taxes comprises)							
Nat	4 - Montant	Nat	5 - Montant	6 - Avantages en nature	7 - Indemnités et remboursements	8 - TVA nette sur droits d'auteur	9 - Retenue à la source (domicile hors de France)
				V	I		M
				N	M		O

n° de feuillet sur nbre total de feuillets de la déclaration